Marcel Roger

LE PETIT CORPATUS

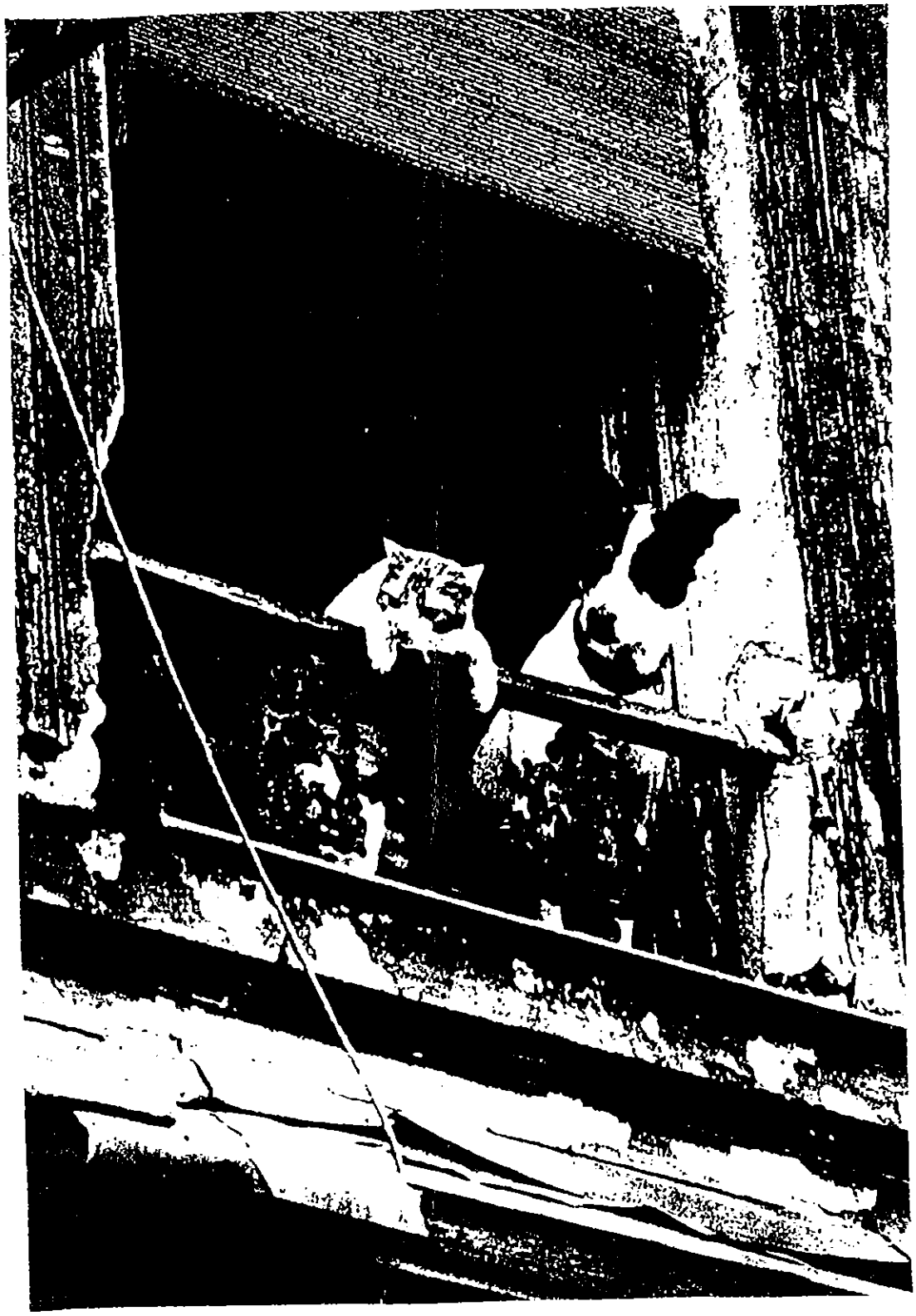

MAI 1992

N° 112

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 1992 -

- A 18 HEURES -

PRESENTS : MR CARDIN, PELLISSIER, BLANC, BERNARD, BOULANGER, GUEYDAN, NEBON, REYNIER, GONSOLIN, CORBY.
MM MOUSSIER, MONIER, ROUX, BONDARNAUD, FRANCOU.

SECRETAIRE DE MAIRIE : M PEROT.

Le Maire ouvre la séance et une information est donnée concernant la baisse des produits des taxes.
Pour la taxe d'habitation, elle sera restituée par compensation.
Pour la taxe professionnelle, la diminution effective du produit est du à une baisse, due a une réclamation d'un asujetti et une baisse de revenu de la Micro-Centrale.

1) Le Maire présente le Budget 1992 qui laisse apparaître un déficit de 6 622 550F.
Vote du Budget :

BALANCE GÉNÉRALE

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :		
budget principal	9966 401	9966 401
services à comptabilité distincte		
Section d'investissement :		
budget principal	16 371 704	9 749 154
services à comptabilité distincte		
Résultat global :		
excédent ou déficit		6 622 550

POUR : MR CARDIN, PELLISSIER, CORBY, BOULANGER, GONSOLIN, REYNIER, MM FRANCOU, ROUX.

CONTRE : MR BERNARD, BLANC, GUEYDAN, NEBON.
MM BONDARNAUD, MOUSSIER, MONIER.

2) Vote du Budget de la Régie de Transports
Déficit de cloture : 230 550 Francs.
Vote pour : à l'unanimité.

3) Vote du Budget du C.C.A.S.
Excédent de fonctionnement de cloture : 644,15 Francs.
Vote pour : à l'unanimité.

.../...

4) Agrandissement de la zone Artisanale.
L'agrandissement demandé par la Sté OSE, ne commencera qu'après la vente des bâtiments au S.M.I.M.E.
Pour l'instant, la Société OSE utilise le local de Mr OOOOS.

5) Rénovation du Village de Vacances.
Le Groupe EOLE propose un avant projet sommaire des travaux à effectuer pour un montant H.T. de 70 223 Francs.
Lors de la Réunion au Village de Vacances, l'Association L.V.T. avait proposé de prendre en charge les annuités d'emprunt ne dépassant pas 1 000 000 F, suivant une convention à signer avec la Commune.
Monsieur le Maire rappele qu'actuellement et jusqu'à 1993 on peut bénéficier d'une subvention de la C.E.E.
L'Association Randonnée de l'Isère prévoit de créer une écurie au Village de Vacances, dans le cadre de l'aménagement des chemins de Randonnée.

6) Flamme P.T.T. Pour renouveler un contrat de 2 ans, il faut verser une somme de 1 900 F, à partager entre le Sanctuaire de la Salette et la Commune de CORPS.
Il est souhaité que cette flamme soit moins chargée.

7) Vidéo-Cassette. Une demande de subvention de 2 000 F H.T. est demandé, pour la réalisation d'une cassette vidéo sur les 12 meilleurs points de Parapente des Alpes du Nord.
Avant de se prononcer, il sera demandé des précisions.

8) Subventions accordées :
Demande des Agriculteurs du Valmontheys 200 F.
Demande Association j'y arrive 300 F.

9) Achat de matériel pour les écoles :
Un aspirateur et un escabeau. Demande accordée.

10) Demandes d'emplois : Géraldine Gueydan,
Régis ROux-Paris.
Ces demandes seront étudiées ultérieurement.

11) Musique à l'école.
L'Association des Parents d'Elèves, demande que la salaire du Professeur (et les charges) soit versé par la Commune et remboursé par l'Association.

Il est préférable que l'Association, soit elle-même l'employeur et que les formalités de paiement et des charges soient effectuées par le Secrétariat de Mairie.

12) Urbanisme. Demande de Mr Ferrière pour l'installation d'une Véranda. Après avoir étudié cette demande, il est décidé d'attendre le rapport du C.A.U.E. avant de donner une réponse.

13) Jury Criminel Cantonal.
Après tirage au sort, sur les listes électorales, sont désignées :
Commune de Beaufin : SERRE Véronique
COMMUNE DE CORPS : JAMIER Monique
Commune de la Salette Fallavaux : CHARLES Agnès.

.../...

Informations :

- Autoroute Grenoble Sisteron -
Une réunion est prévue à la Préfecture le vendredi 12 juin à 9 H 30.

- Projet de Maison de Retraite (ancien Bâtiment de Ste Geneviève des Bois).
Le Maire propose de céder ce bâtiment au SIVOM pour le franc symbolique et que l'actuelle Maison de Retraite reste propriété du SIVOM.

- le Rallye Terre Dauphiné prévu le Week-end de l'Ascension est reporté à une date ultérieure.

- Vente de Brioches pour l'Association ESPOIR : le samedi 6 juin.

- Distribution d'une Rose à toutes les mamans pour la Fête des Mères.

LE COMITE DE REDACTION :
JULIETTE ARBOUET_GISELE ROUX

CROIX ROUGE FRANCAISE

La journée Nationale de le CROIX- ROUGE FRANCAISE est fixée au Dimanche I4 Juin,la collecte sur la voie Publique est autorisée le samedi I3 et le dimanche I4 Juin.

Au sujet de l'origine du nom " LA SALETTE "

Renseignements transmis par Mr ARMAND,époux de Simone FROMENT.(glanés dans le Dictionnaire de DAUZON)

Au nom " LA Salette (Fallavaux)",situé à la rubrique "Sales",on précise que le mot vient du francique"seli",devenu "saal" en Allemand.Il signifiait,au Moyen Age:Maison rurale ayant une salle de reception.

Parmi les dérivés(s'appliquant aussi bien au nom de personnes que de lieu)il y a en autres (la) Salette,(la) Salle,Salles,Sales,Saabra
Salette serait un diminutif de Salle(suffixe"etta").Il s'est d'abord orthographié Salucia au I2 ème s,puis Salette,au I3 ème.

Ce diminutif signifiait-il que le territoire de la Salette était était une dépendance d'une Seigneurie,située à la Salle en Beaumont?
(Il serait pourtant plus logique qu'il appartînt au "Mandement de CORPS".
Mais c'est une affaire d'historiens)
Il existe aussi un LA SALLE dans les Htes Alpes et un SALETTES dans la Hte LOIRE,
(Salhèta au 9èmè s,devenu Saletas au II èmé)
Le suffixe "on " a donné SALON (de Provence).

S.ARMAND

QUELS SONT LES SAINTS REPRESENTES SUR LES VITRAUX
QUI ORNENT L'ABSIDE DE NOTRE EGLISE ? (suite)

SAINT LAURENT

Saint LAURENT est très facile a reconnaître. Il se trouve à côté de St. Pierre, est habillé en diacre. Dans sa main droite il tient un gril et vivait au III ème siècle. On n'est pas d'accord sur la patrie de St. Laurent, cependant on croit qu'il naquit en Espagne. La vertu extraordinaire qu'il fit paraître dans sa jeunesse, lui gagna l'affection de S. Sixte alors archidiacre de Rome. Ce saint le prit sous sa protection voulut être son guide dans l'étude des livres saints et se chargea du soin de le former à la perfection chrétienne. Ayant été élu pape en 257 il l'ordonna diacre; et sans avoir égard à son âge peu avancé il l'établit le premier des diacres qui étaient attachés au service de l'église de Rome. Cette place supposait un rare mérite. Celui qui la remplissait avait soin du trésor et des richesse de l'église, et était chargé d'en distribuer le revenu aux pauvres. Nous allons voir combien St. Laurent était digne d'exercer ces saintes fonctions.

En 257 l'empereur Valérien à la persuation de Maximin publia contre le christianisme de sanglants édits.

Pour dissiper le troupeau il résolut de frapper les pasteurs et ordonna donc de mettre à mort sans délai les évêques, les prêtres, les diacres.

Le pape St Sixte II fut arrêté l'année, comme on le conduisait au supplice, Laurent son diacre, le suivait en pleurant; et s'estimant malheureux de ne pas partager ses souffrances, il lui disait:
" où allez-vous mon père sans votre fils ? Où allez-vous saint pontife sans votre diacre ? jamais vous n'offrez le sacrifice sans que je vous servisse à l'autel. En quoi ai-je eu le malheur de vous déplaire m'avez-vous trouvé infidèle à mon devoir ? Eprouvez-moi de nouveau et voyez si vous avez fait choix d'un indigne ministre pour la dispensa--tion du sang du Seigneur.

- Je ne vous abandonne point mon fils, lui répondit le saint pape, une épreuve plus grande et une victoire plus glorieuse vous sont réservées à vous qui êtes dans la force et la vigueur de la jeunesse. Pour moi, je suis épargné à cause de ma faiblesse et de mon grand âge. Vous me suivrez dans trois jours ". Après lui avoir adressé ces paroles de consolation, il le chargea de distribuer -sur-le-champ aux pauvres les trésors de l'église dont il était déposi--taire, de peur qu'ils ne fussent dépouillés de leur patrimoine par les païens.

Laurent transporté de joie d'apprendre que Dieu l'appellerait bientôt à lui fit une exacte recherche des veuves et des orphelins qui étaient dans l'indigence et leur distribua tout l'argent qu'il avait entre les mains. Il vendit aussi les vases sacrés et en employa le prix de la même manière. Il fit ainsi d'abondantes aumônes: car l'église romaine possédait alors des richesses considérables, non seulement elle fournissait à l'entretien de ses ministres, mais elle nourrissait encore un grand nombre de vierges et de veuves, outre quinze cents pauvres d'entre le peuple. Elle était aussi en état d'envoyer de nombreux secours dans les pays éloignés. Ces richesses tentaient la cupidité des persécuteurs.

Le préfet de Rome s'imaginant donc que les chrétiens avaient caché de grands trésors résolut de s'en emparer. Il envoya chercher Laurent et lui dit :

-" vous vous plaignez souvent vous autres chrétiens que l'on vous traite avec rigueur mais il ne s'agit point de tortures présentement, je me contente de vous demander avec douceur ce que vous pouvez donner; Je sais que vos prêtres se servent de vases d'or pour faire des libations qu'ils reçoivent le sang sacré dans des coupes d'argent et que dans vos sacrifices nocturnes vous allumiez des flambeaux de cire que soutiennent des chandeliers d'or. Remettez-moi ces trésors que vous cachez, le prince en a besoin pour réparer ses finances épuisées. On dit que conformément à votre doctrine vous devez rendre à César ce qui appartient à César. Certainement votre Dieu ne bat pas monnaie: il n'a point apporté d'argent dans le monde; il n'y est venu qu'avec des paroles. Donnez-moi votre argent et contentez-vous d'êtres riches en paroles " Laurent répondit :

- " A la vérité l'église est riche, et l'empereur n'a point de trésors aussi précieux qu'elle. Je vous en ferai voir une bonne partie; je vous demande seulement un peu de temps pour disposer et mettre tout en ordre."

Le préfet ne comprit pas de quels trésors parlait Laurent; mais s'imaginant qu'il remettait de grandes richesses, il lui accorda trois jours de délai. Pendant ce temps-là, le saint diacre parcourut toute la ville pour chercher les pauvres qui étaient nourris et entre--tenus aux dépens de l'église. Le troisième jour, il en rassembla un grand nombre. Cette troupe composée de vieillards décrépits, d'aveugles, de muets, d'estropiés, de lépreux, d'orphelins, de veuves et de vierges fut placée devant l'église. Le diacre alla ensuite trouver le préfet, et l'invita à venir voir les trésors dont il lui avait parlé. Mais quel fut l'étonnement de celui-ci quand il n'aperçut qu'une troupe de malheureux et d'infirmes dont plusieurs faisaient horreur à voir! Jetant alors sur le Saint des regards menaçants, il lui demanda ce que signifiait cette réunion de toutes les misères, et le pressa de lui montrer les trésors qu'il lui avait promis.

- " Quoi donc ! répondit Laurent y a-t-il ici quelque chose qui vous blesse ? L'or que vous désirez avec tant d'ardeur est un vil métal et la source ordinaire de tous les crimes. L'or véritable, c'est la lumière du ciel dont jouissent ces pauvres présents à vos yeux. Ils trouvent dans leurs infirmités et leurs souffrances, Qu'ils supportent patiemment les avantages les plus précieux. Ils ne connaissent point ces vices et ces passions qui sont des maladies réelles, et qui rendent les grands du monde si malheureux et si méprisables. Vous voyez dans la personne de ces pauvres les trésors que je vous ai promis de vous montrer. J'y ajoute les perles et les pierres précieuses, ces veuves et ces vierges consacrées à Dieu. L'église dont elles sont la couronne devient par elles l'objet des complaisances de Jésus-Christ. Elle n'a point d'autres richesses; Vous pouvez vous en servir pour l'avantage de Rome, celui de l'empereur et le vôtre. "

Ainsi il l'ex hortait à racheter ses péchés par une sincère pénitence et par l'aumône, et il lui faisait en même temps connaître l'usage auquel on employait les trésors de l'église.

Mais cet homme charnel, loin de profiter de l'objet qu'il avait devant les yeux, s'écria avec fureur :

-" comment oses-tu te jouer ainsi de moi malheureux ? C'est donc ainsi que tu insultes les haches et les faisceaux qui sont les symboles du pouvoir romain ?

Je sais que tu désires la mort, et c'est la suite de ta vanité frénétique. Mais ne t'imagines pas mourir sur-le -champ : je prolongerai tes tortures afin de te rendre la mort plus douloureuse tu ne mourras que par degrés."

Ayant ainsi parlé, il fit préparer un gril de fer qui fut mis sur des charbons à demi allumés.
On dépouilla Laurent de ses habits, aprés quoi on l'attacha sur ce gril pour que le feu pénétrat lentement sa chair. Mais le martyr dit St Augustin, désirait si ardemment de posséder Jésus-Christ, qu'il ne pensait point aux tourments qu'on lui faisait souffrir. Il jouissait en effet d'une paix intérieure que rien ne pourrait altérer.

Aprés avoir enduré longtemps l'horrible torture imaginée par le juge il lui dit avec tranquillité :
- " Vous pouvez maintenant faire tourner mon corps. Il est assez rôti de ce côté." Les bourreaux l'ayant tourné, il ajouta toujours en s'adressant au juge :
-" Ma chair est maintenant assez rôti, vous pouvez en manger". Le préfet ne lui répondit que par des insultes.

Cependant le martyr priait avec ferveur. Il demandait à Dieu avec larmes la conversion de Rome. Il conjurait Jésus-Christ de faire par sa grâce que cette ville, qui avait soumis l'univers se soumit à son tour au joug de la foi afin que l'Evangile pût se répandre plus facilement par toutes les provinces de l'Empire. Sa prière finie, il leva les yeux au ciel et rendit l'esprit.

Plusieurs sénateurs témoins de sa mort furent si touchés de son courage et de sa piété qu'ils se convertirent sur le champ.
Ils enlevèrent son corps sur leurs épaules et l'enterrèrent honorablement le 10 Août 258 dans le champ de Véran, près du chemin qui conduisait à Tibur.

Sous le règne de constantin on bâtit une église sur le tombeau du saint martyr et elle existe encore aujourd'hui sous le nom de Saint Laurent extra muros. C'est une des cinq églises patriarcales de Rome. Il y a dans la même ville sept autres églises célèbres qui portent aussi le nom du saint martyr. Le pape Adrien accorda à Charlemagne une partie des reliques de St Laurent et ce prince en fit présent à l'église de Strasbourg.

Philippe II d'Espagne lui a consacré le célèbre Escurial, à qui on donna la forme d'un gril, instrument de supplice du martyr.

Beaucoup de familles françaises portent le nom de ce saint, choisi aussi par de nombreux parents comme prénom lors de la naissance de leurs enfants dont la fête est célébrée le IO Août.
Au Canada existent la ville de St Laurent ainsi que le fleuve et un homme politique important qui fit modifier la constitution et obtint qu'un canadien soit nommé gouverneur Louis Stephen St Laurent Auguste

En France nous avons un chimiste Laurent, un grand couturier Yves St Laurent.
Plus près de nous existent le village de St Laurent -en- Beaumont qui fait partie du canton de Corps, St Laurent -du- Cros, dans les hautes alpes, St Laurent du Pont en Chartreuse.

Et pour conclure: j'adresse mes vifs remerciements à

Madame Marie-Jeanne Rosset, qui m'a aidée dans mes recherches concernant la vie de St. Laurent.

J. ARBOUET

ENFANT

Enfant, si pensif
Toi qui es notre espoir,
Puissions-nous être aussi méditatifs
Et par là même recevoir.

Enfant, si pur
Toi qui es innocent,
Puissions-nous te garder pur
Comme gardien vigilant.

Enfant, si beau
Toi qui es à l'aube de ta vie,
Puissions-nous te garder si beau
Eclairés par ta brève et déjà si riche vie.

Enfant, si réceptif
Toi, porteur d'un riche message,
Puissions-nous être aussi réceptifs
Et le faire nôtre pour notre avantage.

Enfant, si rayonnant d'Amour
Toi qui incarne l'innocent et véritable AMOUR,
O, Amour, splendide Amour manifesté
En nous aussi manifeste !

Jean-Marie CHAGNON

MAMAN

Tout au long de ma jeunesse
Tu as été douceur et tendresse.
Au fil de ces longues années, en rien tu n'as changée:
Pour moi tu es restée cette mère tant adorée.
Même si parfois nous avons des querelles
Et que surgissent des étincelles
Très vite tu sais les faire passer.
Et nous ne sommes plus fâchées.
Je te dis mille fois merci de m'avoir donné la vie,
Je te le dis par cet écrit
Maman chérie: je t'aime.

Danielle

OLYMPIADE MONDAMI : un vrai succès

Cette Olympiade qui s'est déroulée le Dimanche 17 Mai, a obtenu un vif enthousiasme de la part des jeunes qui s'étaient engagés à récuperer 500 contrats de parrainage de IOF. en participant à la quatrième course tiers monde du comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.).

Tous les représentants du secteur paroissial ont répondu " présent" et l'objectif a été largement dépassé, puisque la somme collectée s'élève à 8I50 F. et a été versée intégralement au C.C.F.D. pour le Brésil.

Cette journée était aussi celle de l'amitié et du partage et les enfants par relais ont porté la flamme, depuis la Salette-Fallavaux où le départ était donné par le Maire, M. Charles et le conseil municipal à la maison de retraites, ou les jeunes ont reçu un chaleureux accueil, avec une table bien garnie et fleurie.

De là, avec les jeunes du foot, ils se rendaient au hameau du coin, où tous les habitants étaient là pour les encourager, ensuite ils étaient reçus au Sautet, par le directeur de l'usine E.D.F. et les employés, ils ont été très applaudis.

A Pellafol, le Maire M. Moutin et son conseil municipal, ont accueilli tous les jeunes avec chaleur, dans une salle agréable, leur permettant de se rafraîchir et de se restaurer. Malgré la chaleur l'horaire a toujours été respecté et leur arrivée à Corps à 14h 30 à été très acclamée, au jardin de ville où ils étaient attendus. L'arrivée d'une vingtaine de jeunes allant de 7 à 18 ans, des chefs A.C.F de la Salette, Corps,et Nantes en Rattier,l'aumonerie de la Mure. le groupe M.R.J.C de Corps et de St. Honoré, avec leurs flambeaux allumés était assez impressionnante. Cette flamme était recueillie par les jeunes de la Roseraie et placée dans une vasque qui a brûlé pendant la durée des jeux. Un véhicule municipal, les pompiers et les parents des enfants ont assuré la sécurité pendant ce parcours et grâce à la parfaite organisation patronnée par BERANGERE ROYER, tout s'est très bien passé.

Au jardin de ville, en l'absence du Maire et en présence de Magali Francou, Jean-Marie Gonsolin, Marc Corby, conseillers municipaux, Mme Gisèle Roux adjointe, accueillait tous les participants en les remerciant pour leur action généreuse. Elle félicitait les organisateurs et souhaitait que l'objectif prévu soit atteint. Ce voeu était exaucé puisque le contrat a été dépassé.

Au nom de la municipalité de la Salette, M. Charles, Mme Roux et Mme Riglet, maire de Quet-en-Beaumont, remettaient une coupe au délégué des membres des clubs : les chats roses, les rigolos et les aventuriers, pour récompenser leurs efforts. Les jeux étaient ouverts et de nombreuses personnes s'affrontaient au jeu du ballon, a la course en sac, course à la cuillère etc.. pour arriver en finale ou les trois premiers recevaient une magnifique médaille en chocolat.

Pendant toute la fête, un globe recevait les messages d'amitié pour les paysans du Brésil, ce globe sera remis par Marina, Anne et Estelle, de l'équipe des jeunes, pendant le week-end de la Pentecôte au Bourget.

Une religieuse de la Salette (originaire du Brésil) etait venue apporter son amitié et dire sa joie de voir une manifestation de ce genre, en faveur des enfants de son pays, et son souhait aussi de les voir bientôt aussi heureux, que ceux qui ont participé à cette journée.

Espérons que cette aide financière réponde à son souhait et félicitons tous ceux qui ont participé au succès de cette action. Le père Merle, le père Delaplagne étaient présents à cette Olympiade Mondami.

L'ARRIVEE DE LA FLAMME ET DU GLOBE.

LES MEDAILLES DE L'OLYMPIADE

CORPS - LA SALETTE

JOURNEES COMMERCIALES

Samedi 20 Juin et Dimanche 21 Juin

- 9 h Marché à l'ancienne - Stands de Produits Régionaux-Brocante
- Antiquités- Cartes Postales Anciennes - Artisanat
- **Baptême de l'Air en Hélicoptère (sous réserve météo)**
  Survol au dessus de l'Obiou - Barrage du Sautet- Notre Dame de la Salette
- Manège d'enfants - Orgue de Barbarie - Tournage sur bois

Samedi 20 Juin

- 14 h Démonstration de karaté (S.K.C Champsaurin)
- 16 h La Fête du Cochon (Place de la Mairie)

Fabrication de Boudins par les restaurateurs et bouchers du village
Dégustation Gratuite

- 22 h Grand Bal (Salle des Fêtes)
  avec l'orchestre YAKAPA

Dégustation Gratuite de Tartes aux Noix - Bugnes - Tuiles aux Amandes

Dimanche 21 Juin

- 11 h et 17 h Animation de Jazz dans les rues
- 14 h Défilé du Pays Gavot
- **Chant par les enfants des écoles de CORPS**
- 15 h 30 Eglise de Corps

concert donné par les enfants de l'Ecole Berlioz de Grenoble sous le parrainage de l'Association Musique à Corps

- 18 H TOMBOLA ET CLÔTURE

LÉGER MOIS DE MAI

NIDS À LA COQUE

Pour 4 personnes

- ? œufs
- ! barquette de graines de luzerne germées (alfalfa, dans les Monoprix et boutiques de diététique)
- 1 kg de petites asperges vertes

1. Raccourcissez les asperges en les cassant à la main (elles se cassent facilement à l'endroit où elles de-

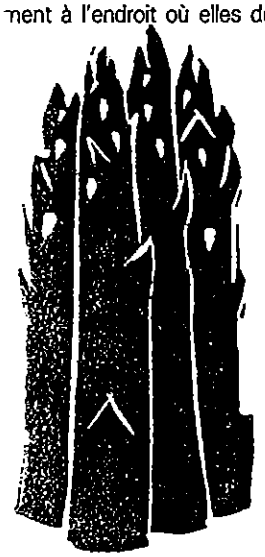

viennent fibreuses). Si elles sont très fines, il est inutile de les éplucher; liez-les en quatre bottes et faites-les cuire, pointes en l'air, dans le panier-vapeur de la Cocotte-minute.

2. Faites cuire les œufs pendant 3 minutes à l'eau bouillante. Disposez les germes de luzerne en «nid» sur quatre assiettes.

3. Déposez 1 œuf à la coque au centre de chaque nid et un petit bottillon d'asperges sur le côté de chaque assiette.

4. Servez chaud. Les asperges remplacent heureusement les habituelles languettes de pain beurré.

MOULES AU BOUILLON

Pour 4 personnes

- 2 litres de moules de bouchot
- 1 verre de vin blanc sec
- 2 échalotes
- 2 blancs de poireaux
- 1 petite branche de céleri
- 1 gousse d'ail
- 20 cl de crème allégée (Bridélice)
- 1 dose de safran en pistils
- 1 branchette de thym
- persil, sel, poivre en grains
- 20 g de beurre

1. Lavez les blancs de poireaux. Coupez-les en filaments ou en rondelles fines. Lavez et effilez la branche de céleri, détaillez-la en très petits dés. Épluchez les échalotes, émincez-les. Pelez la gousse d'ail, ciselez le persil.

2. Dans une casserole, faites fondre dans le beurre, à feu doux, les poireaux et le céleri. Ajoutez 1/2 litre d'eau, 5 grains de poivre, la gousse d'ail et le safran, salez et portez à ébullition. Laissez cuire une vingtaine de minutes à petits bouillons.

3. Pendant ce temps, nettoyez les moules. Grattez-les et lavez-les.

4. Placez les moules dans un faitout avec le vin blanc et l'échalote. Faites-les ouvrir sur feu vif en secouant la cocotte de temps en temps pour faire remonter celles qui sont ouvertes. Dès qu'elles sont toutes ouvertes, versez-les dans une soupière ainsi que leur jus de cuisson filtré.

5. Ajoutez la crème dans le bouillon de légumes et versez-le sur les moules. Parsemez de persil ciselé.

PAPILLOTES DE POISSON

Pour 4 personnes

- 4 filets de poisson (julienne, lieu jaune) de 150 g environ chacun
- 300 g de carottes
- 300 g de courgettes
- 1 petit oignon
- 200 g de riz blanc
- 2 citrons
- 50 g de beurre
- sel, poivre

1. Épluchez les carottes et les courgettes. Coupez-les en morceaux et placez-les dans la cuve d'un robot de cuisine. Donnez juste quelques tours de lame pour réduire les légumes en très petits morceaux.

2. Pelez l'oignon et hachez-le finement. Réservez.

3. Faites cuire le riz à l'eau salée.

4. Faites fondre une noix de beurre dans une poêle antiadhésive. Ajoutez carottes, courgettes et oignon. Salez et faites suer à feu doux, à couvert, jusqu'à ce que l'ensemble soit tendre. (Si besoin, ajoutez un peu d'eau dans la poêle, les légumes ne doivent pas prendre couleur.)

5. Préchauffez le four à 240 °C (thermostat 8). Préparez 4 feuilles d'aluminium. Disposez au milieu de chacune une couche de légumes. Pardessus, déposez un filet de poisson et recouvrez du reste des légumes. Salez, poivrez. Arrosez d'un filet de jus de citron. Refermez soigneusement les papillottes en formant un ourlet roulotté. Elles doivent être totalement hermétiques.

6. Placez-les dans le four très chaud pendant 5 minutes. Servez-les sans attendre, alors qu'elles sont bien gonflées.

7. Accompagnez avec du riz, légèrement beurré et poivré, et du citron coupé en quartiers.

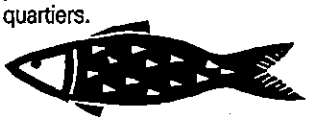

COCOTTE DE LAPIN

Pour 4 personnes

- 1 lapin coupé en morceaux
- 8 jeunes carottes
- 12 petits navets
- 1 cuillerée à soupe de miel
- 1/2 verre de vinaigre de vin
- quelques feuilles d'estragon frais
- 60 g de beurre
- sel, poivre

1. Faites fondre 30 g de beurre dans une cocotte allant au four. Ajoutez les morceaux de lapin. Faites-les dorer à feu moyen. Ajoutez le miel puis

déglacez au vinaigre. Salez, poivrez. Couvrez la cocotte et laissez mijoter à feu très doux pendant 10 minutes.

2. Lavez carottes et navets. Grattez les carottes, laissez-les entières et supprimez les fanes. Épluchez les navets, coupez les fanes.

3. Faites cuire ces légumes à la vapeur dans la Cocotte-minute, en les gardant légèrement fermes. Ajoutez-les dans la cocotte avec la fricassée de lapin. Salez légèrement, rajoutez 30 g de beurre.

4. Couvrez la cocotte et terminez la cuisson au four à 220 °C (thermostat 7) pendant 15 minutes.

SOUPE DE FRAISES À L'ORANGE

Pour 6 personnes

- 600 g de fraises
- 2 oranges
- 1 citron
- 1 branche de menthe fraîche
- sucre édulcorant en poudre

1. Lavez et équeutez les fraises (surtout, ne les laissez pas tremper dans l'eau). Coupez-les en deux ou en quatre selon leur taille. Disposez-les dans un compotier.

2. Pressez les oranges et la moitié du citron. Ciselez très finement les feuilles de menthe.

3. Sucrez les jus de fruits à votre goût, ajoutez la menthe et versez sur les fraises. Placez dans le réfrigérateur 1 heure avant de servir.

GELÉE ROSE AUX CERISES

Pour 6 personnes

- 600 g à 700 g de cerises
- 8 feuilles de gélatine
- 25 cl de vin blanc liquoreux (Montbazillac)

1. Lavez et équeutez les cerises. Placez-les dans une casserole avec 15 cl d'eau, couvrez et laissez pocher 5 minutes sur feu doux. Ajoutez le vin blanc et laissez cuire pendant 2 à 3 minutes (toujours à feu doux pour que les cerises n'éclatent pas).

2. Faites tremper les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide pour qu'elle ramollissent.

3. A l'aide d'une écumoire, retirez les cerises du liquide de cuisson. Laissez-les refroidir. Pressez la gélatine entre les doigts pour en retirer l'excédent d'eau et ajoutez-la au liquide chaud. Remuez à la spatule pour bien diluer la gélatine. (Ne fouettez pas car il se formerait des bulles d'air dans la gelée). Laissez tiédir, puis placez dans le réfrigérateur jusqu'à ce que le liquide commence à se gélifier, tout en restant assez fluide.

4. Dans un moule à charlotte de taille moyenne, versez une couche d'1 cm de gelée environ. Remettez au frais quelques minutes pour faire prendre complètement. Ajoutez une couche de cerises, puis une de gelée. Laissez prendre à nouveau et répétez les opérations jusqu'à épuisement des ingrédients. Si, au cours de ce travail, la gelée prend trop de consistance pour pouvoir être coulée, il suffit de la réchauffer brièvement sur feu doux.

5. Laissez refroidir pendant 2 heures. Pour démouler, trempez la base du moule dans l'eau chaude. Vous pouvez accompagner d'une crème allégée, légèrement fouettée et parfumée à la vanille.

SOLUTIONS

Mots croisés. Horizontalement : 1. Familiarité. 2. Unis ; ni ; sas. 3. Sir ; ondée. 4. Temps ; Eire. 5. Arioso ; déçu. 6. Diurne ; un. 7. Eros ; Eure. 8. Lin ; sil ; mû. 9. La ; cal ; bête. 10. Entailler. 11. Star ; éolien.

Verticalement : 1. Fustanelles. 2. Anier ; riant. 3. Miramidon ; ta. 4. Is ; pois ; car. 5. Ossu ; saï. 6. Inn ; oreille. 7. Aidé ; nul ; Lô. 8. Eider ; bel. 9. Isère ; émeri. 10. Ta ; écu ; ut. 11. Est ; uni ; Eon.

info udiage . info udiage . info udiage

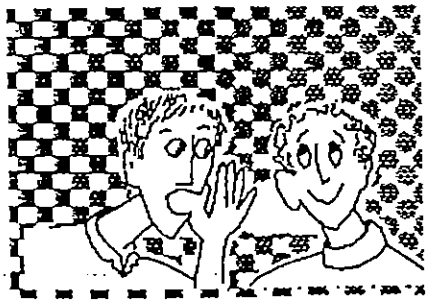

fiche d'information aux retraités janvier 1992

Informations diverses

au 1er janvier 1992

Le minimum vieillesse

Le ***minimum vieillesse*** est le montant minimal de revenu dont peuvent disposer les personnes âgées, qu'elles aient ou non cotisé à un régime de retraite. Ce minimum de revenu, revalorisé 2 fois par an, atteint au 1er janvier 1992 :

- 3 035 F. par mois (soit 36 420 F./an ou 9 105 F. par trimestre) pour une personne seule
- 5 445 F. par mois (soit 65 340 F./an ou 16 335 F. par trimestre) pour un couple.

Le montant du minimum vieillesse est le résultat de l'addition de deux prestations :

- un avantage de base minimum de 1 293,33 F. par mois (soit 15 520 F./ an ou 3 880 F. par trimestre)

- l'allocation supplémentaire du F.N.S (Fonds National de Solidarité) de 1 741,66 F. par mois (soit 20 900 F./an et 5 225 F. par trimestre).

L'allocation supplémentaire du FNS

L'***allocation supplémentaire du F.N.S.*** est versée en complément d'un ou plusieurs avantages de vieillesse de base sous certaines conditions et en particulier si les ressources de l'intéressé, allocation supplémentaire comprise, ne dépassent pas un certain plafond :

- 3 110 F. par mois (soit 37 320 F./an et 9 330 F./trimestre) pour une personne seule
- 5 445 F. par mois (soit 65 340 F./an ou 16 335 F./trimestre) pour un couple.

Important

♦ Selon le montant des ressources de l'intéressé, l'allocation pourra être entière ou réduite.

♦ Les sommes perçues au titre de l'allocation supplémentaire peuvent être récupérées, sur la succession, sur la partie supérieure à 250 000 F.

♦ L'allocation supplémentaire n'est pas attribuée automatiquement il faut en faire la demande auprès de la caisse de retraite qui sert l'avantage de base principal.

Les droits ouverts, sous certaines conditions, aux personnes bénéficiaires du F.N.S. :

- l'exonération de la taxe d'habitation et de la taxe foncière
- l'exonération de la taxe télévision et de la taxe de raccordement du téléphone
- l'exonération des cotisations d'assurance maladie
- la prise en charge des heures d'aide-ménagère par l'aide sociale
- l'exonération de la C.S.G.

A noter aussi...

▲ Les *pensions vieillesse de Sécurité Sociale* augmentent de 1 % au 1er janvier 1992.

▲ Le *forfait journalier hospitalier* atteint 50,00 F. au 1er juillet 1991.

▲ La *somme minimum*, laissée à la disposition des personnes âgées qui vivent en hébergement collectif et bénéficient de l'aide sociale pour le paiement du prix de journée, atteint, au 1er janvier 1992 :

- 364,20 F. par mois en maison de retraite et en long séjour
- 3 035 F. par mois en logement-foyer pour une personne seule.

▲ L'*aide juridique* remplace l'ancien système de l'aide judiciaire et comporte deux volets :

♦ l'*aide à l'accès au droit*, c'est la possibilité de trouver informations sur ses droits et conseils sur les moyens de les faire valoir, assistance au cours de procédures non juridictionnelles (exemple : la commission des loyers). Chaque département va mettre en place les structures nécessaires

♦ l'*aide juridictionnelle*, qui permet la prise en charge totale ou partielle des frais d'avocats, huissiers... pour les personnes dont les ressources sont insuffisantes pour faire valoir leurs droits en justice. Depuis le 1er janvier 1992, les plafonds de ressources pour pouvoir bénéficier de l'aide sont les suivants :

- 4 400 F. pour l'aide juridictionnelle totale
- 6 600 F. pour l'aide juridictionnelle partielle.

Ces plafonds sont majorés de 500 F. pour le conjoint ou le concubin à charge, 500 F. pour le descendant à charge et 500 F. pour l'ascendant à charge.

Pour faire la demande, il faut s'adresser au bureau d'aide juridictionnelle du Tribunal de Grande Instance dont on dépend.

ARMÉE DE L'AIR

CETTE ANNEE, ENVIRON 2500 JEUNES SERONT ADMIS

DANS L'ARMEE DE L'AIR ...

POURQUOI PAS VOUS ?

DU C.A.P A MATHEMATIQUES SPECIALES

L'Armee de l'Air vous offre la possibilité d'apprendre et d'exercer un métier parmi une gamme très étendue de spécialités.

-----oooooOooooo-----

Pour toute information complémentaire adressez-vous au :

BUREAU ARMEE DE L'AIR INFORMATION

rue Cornélie Gémond B.P 1197

38023 GRENOBLE CEDEX

TEL : 76.54.06.07 OU MINITEL : 3614 ARMEE AIR

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
38970 CORPS

_ ASSEMBLEE GENERALE I99I _

ORDRE DU JOUR :
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Activité I992

I/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année I99I, nous avons compté :
- 202 ABONNES, qui se composent : -49 CARTES ADULTES,
  - 80 CARTES ENFANTS, FAMILLES NOMBREUSES,
  - 7I CARTES RETRAITES, ETUDIANTS
  - 2 TARIFS ABONNEMENT SEPTEMBRE
- 9776 PRETS DE LIVRES : - 6927 BANDES DESSINEES
  - 2849 ROMANS, POLICIERS, LIVRES ENFANTS
- I56 LOCATIONS DE CASSETTE

ACHATS DE LIVRES : - 68 LIVRES ACHETES
- II7 BANDES DESSINEES
- 2I LIVRES ENFANTS
- 20 livres (équivalent ouvrages)

TOTAL : 226 ACHATS

ABONNEMENTS :
"LE NOUVEL OBSERVATEUR", "CA M'INTERESSE" et "GEO" sont mis à la disposition des lecteurs.
Les revues peuvent être consultées sur place ou empruntées pour une période d'une semaine.
En accord avec les institutrices, la Bibliothèque Municipale s'est abonnée à deux revues de l'Ecole des Loisirs.

SUBVENTION :

L'Assemblée Générale remercie le Conseil Général pour la subvention de 6500,00 Francs perçue en I99I.

Nous renouvelons, pour l'année I992, la même demande d'aide du Département afin de permettre la poursuite des activités mises en place.

EXPOSITION :

Durant l'été 9I, nous avons accueilli l'exposition des peintres locaux amateurs.

PROJET :

Pour les vacances de Pâques, nous pensons réaliser un concours de dessin d'enfants ayant comme thème : Les Jeux Olympiques.

Cet été nous exposerons des objets enbois et mettrons en place une exposition de cartes et photos anciennes de Corps.

RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : ANNEXE I

Le projet du Budget est approuvé : ANNEXE I

TARIFS I992

TARIF ADULTE : 45 FRANCS

TARIF RETRAITE, ETUDIANT : 35 FRANCS

TARIF ENFANT jusqu'à I6 ans : 30 FRANCS

La location par livre ou par cassette est la suivante :

- 3 Francs la bande dessinée, le livre enfant
- 5 Francs le roman, le policier, le science-fiction
- 5 Francs la cassette

Pour les amendes :

- I Franc pour la bande dessinée, le livre enfant .
- 2 Francs pour le roman, le policier, la science fiction

Ceci par semaine supplémentaire de retard.

Durée du prêt : 3 semaines

Prolongation d'une semaine supplémentaire gratuite en avertissant la bibliothécaire.

Pour l'enregistrement d'une cassette il sera demandé la somme de IO F.

HORAIRES :

A titre d'essai et notamment pour favoriser la lecture pour les enfants :

Ouvertures au public JEUDI : IO H à I2 H

SAMEDI : IO H à I2 H

et de I4 H à I5 H

Du I4 Juillet au I5 Août : Ouvertures

JEUDI : IO H à I2 H

SAMEDI : IO H à I2 H et de I4 H à I5 H

MARDI : 20 H à 2I H

ACTIVITES SCOLAIRES

La classe des CE2, CMI et CM2 vient tous les I5 jours chercher des livres ainsi que les moyenne et grande sections de la Maternelle. Pour les CP et CEI l'institutrice choisit les livres pour les élèves.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes bénévoles pour leur aide précieuse assurant ainsi le bon fonctionnement de la Bibliothèque.

DONS

Nous remercions également toutes les personnes et associations qui effectuent des dons de livres et en argent à la Bibliothèque.

ACHAT DES LIVRES

Un cahier de voeux est mis à la disposition des lecteurs. Les responsables souhaitent satisfaire au maximum la demande des abonnés.

PRESENTS : MM SAVIGNON Juliette, NEBON Marc, BLANC Jean, GONSOLIN Jean-Marie, BALMET Solange, ROUX Gisèle, GARAUD Suzette, GARAUD Franck, BERNARD René, BERNARD Chantal, CORBY Marc, GUEYDAN Gilbert, GALVAIN Nicole, DENOYER Jacqueline.

A.G. du I5.02.92

La Présidente,

Garaud

RAPPORT FINANCIER I99I

RECETTE

ABONNEMENT	7 466,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	6 500,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	24 469,84 F
DON	I00,00 F
AVOIR CCP	3 I27,08 F
TOTAL	4I 662,92 F

DEPENSE

FOURNITURES PAPETERIE	427,50 F
ACHAT DE LIVRES ET CASSETTES	II 024,25 F
COTISATION OFFICE DU TOURISME	I00,00 F
CONCOURS ENFANT	298,30 F
ABONNEMENT MAGAZINES	I 607,00 F
FRAIS DE PERSONNEL	24 469,84 F
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	5,00 F
TOTAL	37 93I,89 F

BALANCE POSITIVE : 3 73I,03 F

PROJET DE BUDGET I992

RECETTE

ABONNEMENT	8 500,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	6 500,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	26 000,00 F
TOTAL	4I 000,00 F

DEPENSE

FOURNITURES PAPETERIE	600,00 F
PERSONNEL	26 000,00 F
ABONNEMENTS	I 700,00 F
ACHATS DE LIVRES ET CASSETTES	I2 000,00 F
CONCOURS ENFANT	600,00 F
PARTICIPATION OFFICE DU TOURISME	I00,00 F
TOTAL	4I 000,00 F

L'A.S.C.O. FOOTBALL

équipe 1970

L'équipe de l'ASCO sous-champion d'automne 3e série du championnat du Dauphiné.

LA SAISON 1977-1978 MARQUE LA FIN DE LA PERIODE DE DEMARRAGE DU CLUB .

De nouveaux dirigeants viendront renforcer l'équipe en place.

L'équipe technique sera plus étoffée que par le passé.

Systématiquement, à partir de cette saison et selon l'effectif le club fera jouer des équipes de jeunes.

Des projets d'aménagement du stade naîtront de ce dynamisme nouveau .

LA SAISON 1977-1978 MARQUE LE DEBUT D'UNE PERIODE QUI MENERA LE CLUB EN 1ière DIVISION DU DISTRICT DU DAUPHINE . L'ANNEE DE L'INAUGURATION DU STADE .

****

****

SAISON 1977-1978

Aprés les résultats peu encourageants des saisons précédantes, pour redonner un peu de vitalité au club, LUC REYNIER et YVES MARTINELLI décident de faire jouer une équipe de cadets. La relève de l'effectif existant doit absolument s'effectuer au cours des deux années suivantes.

Avec l'aide de DéDé REYSSET et des cadets du canton de MENS, on prépare cette équipe lors de deux stages au village de vacances de CORPS, organisés par LUC REYNIER , DéDé REYSSET , CHRISTIAN RASTELLO jeune gendarme à CORPS.

Les premiers matches nous servent de mise au point. Ils nous permettent de gagner tous les matches retours et notamment contre LA MOTTE (1ier du championnat) , à LA MOTTE,5 à 3.

Les deux années suivantes, c'est CLAUDE COSANDEY qui permettra à cette équipe de poursuivre sa route avec des résultats tout à fait honorables .

Par la suite, l'équipe première recevra le renfort de ces jeunes, et la montée en deuxième division 4 années plus tard sera certainement une conséquence de ce travail .

* Un dimanche comme un autre.

- Match cadet à 10 h à VIF .
- Match senior à 15 h à PIERRE CHATEL .

- Lever 7 h.

LUC: départ 7 h 30 avec l'estafette de la commune via LE SAUTET , LES PAYAS , LES MORAS , CORDEAC , ST J D'HERANS, MENS , ST M EN TRIEVE , MONESTIER , VIF 9 H 30 .

YVES: départ 8 h avec sa voiture via ST LUCE , ST MICHEL , LA SALLE , LES EGATS , ST LAURENT , VIF 9 H 30 .

- 10h match cadet (arbitrage).

- 11 h 30 retour par la même route.

- Arrivée à CORPS vers 13 h 30 (casse croûte).

- 14 h départ de CORPS pour PIERRE CHATEL (en voiture).

- 14 h 30 PIERRE CHATEL, préparation du match .

- 15 h match etc.....

Et cela pendant une saison compléte . C'est peut-être à ce prix que le football est implanté dans les cantons de CORPS et de MENS.

****

* VINGT ANS EN 1990 *

Le Football Club de l'Obiou a vingt ans cette année. En effet, c'est en 1970 qu'il fit sa première apparition dans le championnat du district du Dauphiné.

Depuis les honneurs se sont succédés; un titre de champion en 1973, le challenge du mérite, un titre de champion chez les jeunes, et des accessions dans les séries supérieures jusqu'à la première division du district.

Le club a toujours joué sur le terrain de la Tuilerie. Les installations mises à notre disposition étaient dignes du passé. Le terrain ne nous permettait plus de jouer dans des conditions raisonnables. Les vestiaires et les équipements annexes ne nous permettaient plus de recevoir correctement les joueurs adverses.

En 1987 et 1988, nous sommes allés à la SALLE EN BEAUMONT, en attendant "le cadeau" de la municipalité de CORPS: UN TERRAIN DE FOOTBALL, réalisé par l'entreprise Paquet de Meylan. Les abords et le terrain stabilisé ont été réalisés par l'entreprise Battistel, l'ensemble suivit par monsieur Toscan de la DDE.
Cout des travaux: 1.191 896,43F TTC.

Les joueurs et les dirigeants du FCO ont entretenu et arrosé pendant un an le gazon, surveillé les travaux, réalisé l'éclairage du terrain stabilisé, réaménagé les vestiaires, et construit avec des matériaux de récupération une buvette agréable et chauffée.

Un terrain de football, enfin un vrai terrain pour permettre actuellement à plus de 55 joueurs de pratiquer leur sport favori; sans oublier les parents, amis et supporters, accueillis dans d'excellentes conditions selon le programme suivant:
- Mercredi aprés midi: Entraînement des pupilles (10 à 12 ans) et des minimes (13 à 14 ans) .
- Mercredi à 18h30 : Entraînement des juniors et des seniors sur le terrain éclairé. Cet entraînement et ouvert à tous, quelques pompiers de CORPS y ont déjà participés. L'autre partie de l'effectif s'entraîne à Grenoble au stade Bachelard.
- Samedi aprés midi: Entraînement des débutants (6 à 10 ans) et matches sous forme de tournoi.
Le championnat des pupilles et des minimes se déroule le samedi à partir de 15h.
- Le dimanche les juniors et les seniors jouent en championnat de 4ième et 1ière division à 15h au stade.

Nous souhaitons, avec le FCO, poursuivre dans la voie tracée depuis 20 ans pour guider vers le stade, le maximum de jeunes et de moins jeunes afin qu'ils s'épanouissent et se révèlent dans cette famille du sport.

****

QUELQUES CHIFFRES 1970-90

FONCTIONNEMENT

4 PRESIDENTS: MYLY S, GALVAIN L, COSSANDEY CL, FERRIERE H.

6 TRESORIERS: FERRIERE J, GRAND A, PLASSIARD R, FERRIERE H, GALVIN A, BOULANGER Nicole.

5 SECRETAIRES CORRESPONDANTS : REYNIER L, PAULIN R, REYNIER L, VELENSEK F, BARBE JP, GARAUD R.

9 ENTR-SELECTIONNEURS: PAULIN R, REYSSET A, HEMMER G, REYNIER L, MARTINELLI Y, BARBE JP, BOREL D, REYSSET Alain, GARAUD J.

5 ARBITRES DU DISTRICT: MYLY S, FOUILLOUD G, PLASSIARD R, ARNEODO P, CALVAT Th.

****

Plus de 150 joueurs différents (jeunes du canton) ont participés au championnat du district.
Avec un record de 1970 à 1990 (20 matches/an) pour MARTINELLI Y et REYNIER L, probablement plus de 400 macthes, suivit de près par BALME CH.

Plus grand nombre de matche en équipe première:
MARTINELLI Y, sans interruption de 1974 à 1990, plus de 300 matches.

Plus grand nombre de but marqués au club par un joueur:
MARTINELLI Y, probablement plus de 300 buts.

En 20 ans plus de 7000 personnes sont venues donner la réplique aux juniors seniors, et 3000 aux jeunes. Cela représante plus de 600 équipes.

Enfin, ceux qui étaient là, le premier jour en 1970, et qui sont toujours fidèle au poste en 1990:
BALME CH (Joueur et Dirigeant), FERRIERE J (D), FERRIERE H (J et D), GALVAIN L (D), MARTINELLI Y (J et D), PAULIN R (J et D), REYNIER L (J et D).

****

FIN

VOYAGE au MAROC

- Jeudi 2 Avril. Départ de Corps à 10h15. Arrêt à l'Arche pour remplir un petit creux puis, direction Satolas où après une grande attente nous embarquons puis décollons à 16h15 enfin! Il ne manque personne, un voyage sans grande visibilité mais une merveilleuse mer de nuages, nous apercevons tout de même assez bien Gibraltar, ensuite nous survolons le Maroc, vu de là haut nous découvrons des ronds verts et couleur terre, après renseignements ce sont des cultures avec arrosages pivotants.
Nous volons à 9000 m d'altitude, 900 Km/h, il fait -35°. Nous arrivons à 17h15.
1 heure de trajet, quelle vitesse! Oui mais le Maroc est 2h en retard sur nous.
Après vérification de nos identités, un car nous attend et nous partons pour l'hôtel Marrakech.

- Vendredi 3. A 8h30 le car est là, nous partons pour Rabat en passant par Casablanca, long voyage sous la pluie.

- Samedi 4. Promenade dans Rabat, on découvre le palais Royal vu seulement de l'extérieur et pas de tout près: Très belle façade et beaux toits en tuiles vertes, un très bel espace avec jardins devant.
Puis visite des mausolées. Un très ancien (ce qu'il en reste). Porte de Chellah. Quel orage! Eclairs, tonnerre, pluie, grêle et hélas peu de parapluies.
C'est un fouillis avec arbres, arbustes, ibis et quelques cigognes.
Ensuite le mausolée de Mohammed V, un bel édifice à l'extérieur comme à l'intérieur. Dehors, la tour Hassan, ancien minaret énorme avec une esplanade de 21 nefs et 200 colonnes en marbre (ce qu'il en reste) qui domine toute la ville.
Visite du musée Audaïas: Anciens tapis, bijoux, tissages et un jardin ayant un arbuste aux fleurs toxiques.
Repas dans un beau restaurant où, faute de s'être bien compris, le coktail de fruits a été cause de quelques soucis à la fin!
On quitte Rabat, direction Fès. Un arrêt pour visiter une série de boutiques. Pas beau à voir! Autant de sang que d'eau de pluie!
Arrivée à Fès, la plus ancienne des villes impériales.

- Dimanche 5. Départ pour la médina toujours sous la pluie. Des ruelles oh combien boueuses! Mais de temps en temps, de très beaux murs.
Arrêt chez un marchand de tapis qui nous montre de très belles pièces. Plaisir des yeux! Joli spectacle! 2 ou 3 personnes se laissent tenter...
Une visite rapide à la tannerie, alors là il faut se pincer le nez, horreur, heureusement la chaleur n'était pas au rendez-vous! L'après midi, promenade dans Fès, une chose curieuse: Fixés aux mur, des essaims d'hirondelles, oui, oui.

- Lundi 6. Départ pour Meknès via Volubilis, ancienne résidence romaine, imposante cité de la Maurétanie Tingitane. Vestiges de ramparts, thermes, forum, basilique témoignent du brillant passé de la ville. Très belles mosaïques au sol.
Repas dans la maison d'un ancien vizir (ministre), ensuite tour de la ville en car, d'innombrables minarets dominent les toits. On passe aux greniers impériaux (silos à grains), puis aux vestiges des écuries impériales. Quelle immensité!
Visite du haras de sa majesté ayant des chevaux magnifiques dont un certain Salam de 23 ans, toujours en pleine activité de reproduction. (Il serait évalué à 13 milliards de centimes!)
Nous voyons ensuite la seule mosquée, Moulay Ismaïl, au Maroc, qui est ouverte aux non musulmans grâce à Louis XIV. Toujours beaucoup de mosaïques! Du stuc aux murs et aux plafonds.
Le ramadan étant fini il y avait fête partout: Les parents étaient fiers de montrer leurs enfants en jolis costumes et les hommes s'embrassaient entre eux en se souhaitant bonne fête.

- Mardi 7. Départ pour Marrakech. Journée en car avec pluie, nous n'avons pas pu passer par le Moyen Atlas, un col étant enneigé. Arrêt pour quelques photos de dromadaires sur le bord de la route, ils sont là pour ça. Nous longeons pendant très longtemps un aqueduc, les terres du Maroc sont très bien irriguées.

Arrivée à destination à 18h. un arrêt pour achat de cuirs; puis petite promenade en car dans les rues surpeuplées. A 20h30, soirée avec danses et chants folkloriques.

- Mercredi 8. Visite d'un mausolée, tombeaux saâdiens du XVIème siècle, trois salles: Une pour Moulay Ahmed El Mansour, une pour sa femme et ses enfants et la dernière pour les serviteurs. Un petit tour par un grand réservoir d'eau destinée à irriguer l' immense oliveraie qui l'entoure...

On voit un très beau jardin, belles plantes et fleurs... Delon en serait l'un des des propriétaires!

Repas et fantasia, beau spectacle!

L'après-midi, visite d'un palais-musée (Palais de la Bahia): Très jolies mosaïques, des bijoux, des vêtements et des objets en cuivre pour les besoins de tous les jours. Un passage par la place Djema el Fna noire de monde. Un bain de foule! On peut tout de même mettre un pied l'un devant l'autre, en faisant bien attention de ne pas perdre le groupe.

- Jeudi 9. Départ de l'hôtel pour l'aéroport. A 11h15 on décolle. Voyage agréable. Vues d'en haut les Pyrénées sont très belles! A Salolas où un car nous attend on retrouve le soleil. Direction Corps...

Pendant tout notre séjour nous avons pu constater que presque tous les marocains parlent notre langue. Elle est apprise dans les écoles à partir de 6 à 7 ans.

Le Maroc est un pays très différent du nôtre, avec une autre civilisation, une autre façon de voir les choses... Très marqué par le protectorat, nous y sentons un respect pour la France.

CLUB DU 3 ème AGE : SORTIE A BARCELONNETTE

Le mardi I9 Mai,une quarantaine de membres du Club ont pris la direction du Sud, pour se rendre à BARCELONNETTE.Après un arrêt au Belvédère de Serre-Ponçon,ils découvraient sous un soleil printanier,cette coquette petite ville,avec un centre de village très animé ou se trouve les commerces et tout autour de somptueuses villas construites,au début du siècle, par les "Barcelonnettes"(les gens de la Vallée partis au Mexique,qui revenaient quand ils avaient fait fortune)

Un Musée leur est consacré et lors de la visite,nous avons appris beaucoup de choses:comment était organisé leur départ,leur prise en charge à l'arrivée ,leur travail dans le commerce de tissus,vêtements qui était une énorme entreprise leur étant réservée.

Maintenant encore,les villas reçoivent leurs propriétaires pour les vacances.A midi,un copieux repas était servi à la CHAUMIERE,sur la route de PRALOUP,puis le retour s'effectuait par le Col de VARS,la station de VARS, Guillestre,le FORT de MONTDAUPHIN ou avait lieu un arrêt pour visiter cette Place FORTE,qui domine la Vallée du Guil et à I9 h l'arrivée à CORPS au terme d'une agréable Journée.

Ainsi vivaient nos jeunes autrefois...

Dès l'age de treize à quatorze ans,les filles avaient un loisir tout trouvé. A tout instant des années durant,elles devaient coudre,broder,amidonner leur trousseau.Chacune craignait d'être laissée pour compte,priait Sainte Catherine, effeuillait la marguerite.Le galant tardait parfois à se présenter,car évidem--ment c'était à l'homme à faire les premiers pas.Souvent les garçons étaient placés ou en apprentissage chez quelque parent plus aisé et devaient attendre le décès d'un des leurs pour qu'à vingt-sept ou vingt-huit ans,voire plus,pour choisir une fille de trois ou quatre ans de moins.

Parent ou non; on se connaissait depuis l'enfance et on se rencontrait encore régulièrement aux champs,aux foires,aux pélerinages,aux fêtes,aux veillées. En public on n'osait pas trop se parler,mais on se rattrapait du regard.Arrivait le temps de la demande,l'hiver était une saison propice.La demande venait du jeune homme ou de son père,si elle était acceptée,le futur était admis à visiter sa promise(chez elle),et lui faire officiellement des menus cadeaux:foulards, mouchoirs...comme aussi à aider son futur beau-père lors des gros travaux d'été. La veille ou l'avant veille duMariage,le notaire était convoqué pour rédiger le contrat.On précsait les droits et apports de chacun,éventuellement l'engagement de résider chez les parents de l'un deux pour y vivre(à même pain et pot),y tra--vailler ensemble et leur obéir en toute chose.

Les invitations à la noce étaient faites à domicile par les mariés(accompagnés). En moyenne on comptait entre vingt et cinquante personnes.La cérémonie religieuse terminée on s'installait dans un pré de la ferme et chacun devait apporter son couvert.

Le repas des noces était digne de sa réputation(viandes salées,l'oie,le canard et la dinde)le tout fortement arrosé, ensuite une pause consacrée aux divertisse-ments(jarretière,bris de vaisselle,don aux mariés d'un colis contenant un poupon) vient ensuite le gâteau,dont la première part était offerte à la première fille d'honneur(elle devra se marier dans l'année).

Puis le bal et le départ des mariés.

Article paru dans l'ESSOR du 27 MARS 1992,transmis par
Melle Madeleine GIRAUD.

CARNET ROSE

NOUS AVONS APPRIS AVEC JOIE LA NAISSANCE DE:

PIERRE — fils de Véronique et Olivier LYS, petit-fils de Bernard et Michèle LYS et arrière petit-fils de Mme Marcelline MEAILLE.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux aux au Bébe.

CARNET BLANC

Le samedi 25 Avril ,a été célébré en l'église de CORPS, le mariage de Corinne CLAUSIER et de PIERRE- FREDERIC GALVIN, fils de LUCETTE et de LOUIS GALVIN.

FELICITATIONS AUX PARENTS ET TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR AUX JEUNES EPOUX.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de

Melle Lucie FRANCOU — soeur et belle-soeur de Mme Paul FRANCOU, Mme Michel FRANCOU, Mr et Mme André FRANCOU, Mme Antoinette SCHULTZ et de Mr et Mme Gilbert FRANCOU.

Mme Vve Jacques PESENTI — mère et belle-mère de Mr et Mme Marie COLLIN, Mr et Mme Antoinette GROFF et de Mr et Mme Jacqueline CHARLES.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

Nicole et Jean-Pierre Hascouët sont heureux de vous faire part de l'adoption en date du 13 avril 1992 de Guillaume, Cédric, 11 ans.

FLASH "INFOS"

SORTIE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU:

TRAVERSEE DE ST MICHEL en BEAUMONT au SANCTUAIRE de la SALETTE.

Cette sortie aura lieu le mercredi 24 Juin,départ à 8 H 30 devant la Mairie,pour se rendre à ST Michel en Beaumont et effectuer la traversée par le Col de Lière et d'Hurtières pour rejoindre le Sanctuaire de la SALETTE.
Repas tiré des sacs.
Possibilité de monter au sommet de GARGAS;

Un car assurera le retour sur CORPS,Départ du Sanctuaire à 16 H.
Les enfants de plus de 6 ans(si non accompagnés) et les adultes sont invités à y participer.
Transports gratuits pour les enfants de moins de 14 ANS.
" " :30 F pour les adultes;
Prévoir des chaussures de marche et le repas.
Inscription avant le mardi 23 Juin à midi,à la Mairie;TEL:76.30.00.61.
ou chez Gisèle ROUX.TEL 76.30 01.08 ou 76.30.05.99.

CLUB DU 3èmè AGE:SEJOUR à la GRANDE MOTTE.

le Club organise un séjour en Village de Vacances avec excursions et animation du 5 au 15 SEPTEMBRE.
PRIX voyage et séjour:2.800 F environ.
S'inscrire avant le 30 Juin avec un versement de I.000 F,auprès de Mme Marie-Joséphine PELLISSIER.

CONCOURS DE PETANQUE.

LE CONCOURS Annuel de Pétanque aura lieu le Mardi 23 Juin à CHAUFFAYER.
RAMASSAGE à 8 H 45 à PELLAFOL et Départ devant la Mairie de CORPS à 9 H.
REPAS au Restaurant"chez MAGUY";PRIX:120 F.
s'inscrire auprès de Mme Marie BERNARD.TEL:76.30.01.06 avant le samedi 20 Juin.

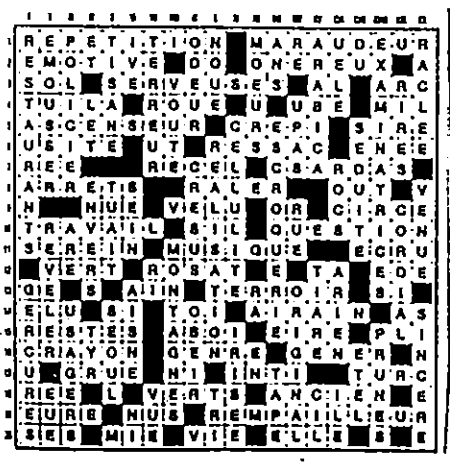

MOTS CROISÉS

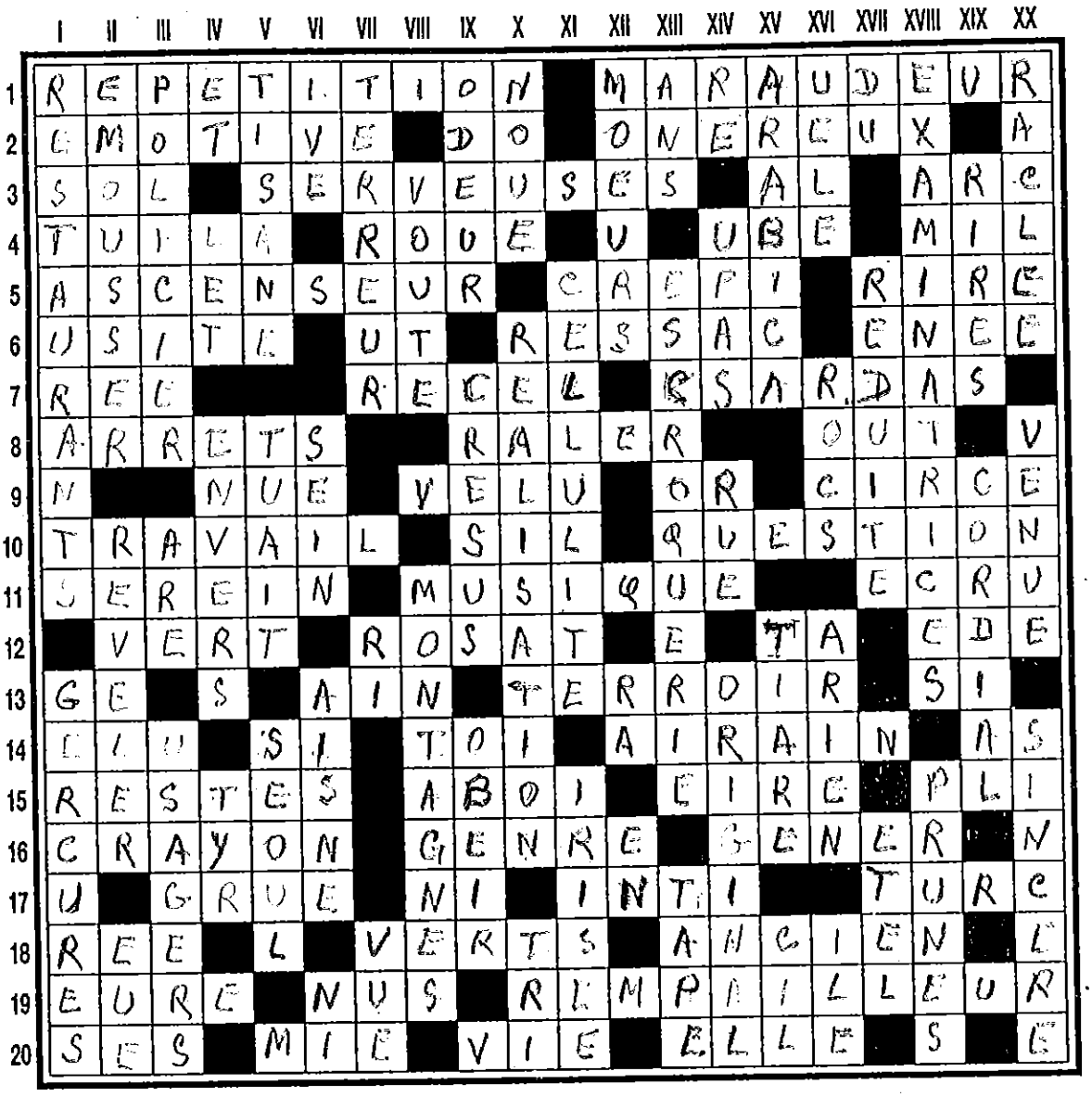

HORIZONTALEMENT

1. La dernière est avant la première. A la campagne, un homme qui ne se gêne pas pour prendre son pied. — **2.** Facile à démonter. Note. Qui peut effrayer les rats. — **3.** A sa clé. Des femmes qui font un travail de garçon. Symbole pour un métal léger. Peut évoquer un triomphe. — **4.** Recouvrit un toit. La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse. Port du Japon. Un petit grain. — **5.** N'est pas fait pour les individus de bas étage. Couche sur un mur. Quand il est triste, aime aller se faire voir. — **6.** Qu'on rencontre souvent. Note. Retour des vagues. Héros d'un poème épique. — **7.** Brame. Quand on en est accusé, c'est parce qu'on cache quelque chose. Danse hongroise. — **8.** Peuvent être de rigueur pour un homme. Parler en fumant. Plus dans le coup. — **9.** Même pas culottée. Pas à un poil près. Évoque un joli cœur. Rendit des compagnons vraiment cochons. — **10.** Est abattu par le bourreau. Variété d'argile. Pour qu'on puisse la trancher, il faut qu'elle soit bien posée. — **11.** Qui ne paraît pas du tout rongé. Quand elle est grande, fournit de bons morceaux. Pas blanchi. — **12.** Comme le bois pour une volée. Comme une pommade pour les lèvres. Possessif. Ville des Pays-Bas. — **13.** Symbole chimique. Sort du Jura. On lui reconnaît un certain goût. Note. — **14.** Choisi. Agrément en Russie. Pronom. Évoque un cœur vraiment dur. Un point sur la carte. — **15.** Accommodés pour que les reliefs deviennent plats. Parole d'ami. L'Irlande. Peut être marqué au fer. — **16.** Est jugé sur la mine. Mauvais quand il y a un grand étalage. Mettre dans l'embarras. — **17.** Vit sur un grand pied. Conjonction. Circule au Pérou. Il est très fort mais n'a pas une bonne tête. — **18.** Crie comme un cerf. Comme des raisins pour les goujats. Point du jour. — **19.** Passe à Chartres. Pas présentables. Un homme à qui on fait appel pour de nouvelles mises de fonds. — **20.** Possessif. Ce qu'il y a de moins dur dans le boulot. Son eau se boit goutte à goutte. Pronom pour la moitié.

VERTICALEMENT

I. Établissements où l'on doit payer l'entrée. Traces qu'une bise peut laisser sur les lèvres. — **II.** Faire perdre le fil. Parler comme un Dieu. Obtenue. — **III.** Peut être un métier de chien. Surface. Les gens qu'on voit à leur poste. — **IV.** Conjonction. Une balle mal envoyée. N'est pas le bon côté des choses. Ville du Liban. — **V.** Boisson sans alcool. Supprimait. Capitale en Asie. — **VI.** Fleur. Donné pour nourrir. Passe à Soissons. Conjonction. — **VII.** Quand elle est grande, il y a beaucoup de jetons. A donc réagi en homme. Perce bien quand elle est bonne. — **VIII.** Il y en a une au palais. Font ballon quand elles ont perdu leurs dents. — **IX.** Ne s'attache pas à l'argent. Un homme qui ne compte pas. Marcher sans rien dire. — **X.** Se montre très liant. Transformation en liquide. Travail qui demande du discernement. — **XI.** Fait paraître gonflée celle qui a pris une culotte. Colorée comme une écharpe. — **XII.** Changent avec le temps. Brillait en Égypte. Préposition. — **XIII.** On peut se courber sous leur poids. Une opération qui ne réussit que si les gens sont bien endormis. Un petit coup de main. — **XIV.** Note. Un poison. A deux côtés. Qui ne doit rien à personne. — **XV.** Fournit beaucoup de jus. Plante de Polynésie. Élément d'une frange. — **XVI.** Coule en Afrique. Donnent l'exemple de la fermeté. Partisan d'une doctrine hérétique. Peut être flottante au dessert. — **XVII.** Pas payé. Bien emballée. Ville du Morbihan. — **XVIII.** Femmes qui contrôlent les bagages. Des fruits qui valent des haricots. — **XIX.** On les étouffe pour qu'ils ne puissent pas s'échapper. Pris pour remonter. — **XX.** Un gros tas de pains. La première, c'est n'importe qui. Où il n'y a pas de cinéma.

Solutions en Page : FLASH "INFOS"